



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

05 AVR 2023,

Appels à candidatures Au poste de Directeur des Etudes de l'Institut de français pour les étudiants étrangers

Le Recteur, Président du Conseil académique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, lance un appel à candidatures pour l'élection du Directeur des Etudes de l'Institut de français pour les étudiants étrangers (I.F.E).

Critères de sélection du Directeur des études :

Il est choisi parmi les professeurs titulaires, les professeurs assimilés ou, à défaut, parmi les maîtres de conférences titulaires de l'I.F.E.

Nul ne peut être candidat s'il est à moins de trois (03) ans de l'âge de départ à la retraite.

Missions du Directeur des Etudes :

Les missions du Directeur des études sont indiquées aux articles 111 à 113 du décret n° 2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

Modalités de la désignation du Directeur des Etudes :

Il est choisi dans les mêmes conditions que le Directeur de l'I.F.E.

Dossier de candidature

- Une lettre de candidature signée et adressée à M. le Recteur de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous pli fermé portant la mention « Directeur des études de l'IFE » au plus tard le **20 avril 2023** à l'adresse suivante : **Rectorat - Secrétariat général de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, du Lundi au Vendredi de 08 à 13 h.**


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE